

**Fonds Dynamique annonce des propositions de changements
à un fonds commun et à un fonds négocié en bourse**

TORONTO, le 16 septembre 2022 – Fonds Dynamique annonce son intention de demander l’approbation des porteurs de parts pour modifier les objectifs de placement du Fonds de revenu de retraite+ Dynamique et du FNB actif de revenu de retraite+ Dynamique (symbole boursier : DXR; collectivement, les fonds). Ces changements, s’ils sont approuvés, auront pour effet de convertir chacun de ces fonds en fonds traditionnels aux fins des lois sur les valeurs mobilières applicables. La société de gestion est d’avis que les modifications proposées seront avantageuses pour les porteurs de parts. De fait, la structure des fonds permettra aux gestionnaires de portefeuille de respecter les objectifs de placement avec plus d’efficacité.

Les porteurs de parts seront appelés à se prononcer sur les changements proposés aux objectifs de placement des fonds dans le cadre d’assemblées extraordinaires qui auront lieu à Toronto (Ontario), le 18 octobre 2022. Le 29 août 2022 a marqué la date de clôture des registres servant à déterminer quels porteurs de parts recevront un avis de convocation et un droit de vote aux assemblées extraordinaires. Une circulaire d’information, qui sera mise à la disposition des porteurs de parts inscrits au registre, présentera tous les détails des changements proposés. Sous réserve de l’approbation des porteurs de parts, l’entrée en vigueur de chacun des changements proposés aux objectifs de placement est prévue le 28 octobre 2022 ou vers cette date. La société de gestion assumera tous les frais associés aux assemblées extraordinaires et à la modification des objectifs de placement.

Réductions de frais

Si la proposition est acceptée et mise en œuvre, les frais de gestion du Fonds de revenu de retraite+ Dynamique (toutes les séries sauf la série O) et du FNB actif de revenu de retraite+ Dynamique seront réduits de 5 points de base le 28 octobre 2022 ou vers cette date.

Changements de nom

Si la proposition est acceptée, les noms des fonds seront modifiés le 28 octobre 2022 ou vers cette date, comme suit :

Nom actuel	Nouveau nom
Fonds de revenu de retraite+ Dynamique	Fonds de revenu de retraite Dynamique
FNB actif de revenu de retraite+ Dynamique	FNB actif de revenu de retraite Dynamique

Le symbole boursier du FNB actif de revenu de retraite+ Dynamique demeurera DXR.

Fonds Dynamique publiera les résultats du vote dans un autre communiqué de presse.

Pour en savoir plus sur ces fonds et les autres produits de Fonds Dynamique, rendez-vous à dynamique.ca.

Les placements dans les fonds négociés en bourse (FNB) peuvent entraîner des commissions, des frais de gestion et des charges. Prenez connaissance du prospectus avant d'investir. Les titres détenus par les FNB peuvent changer en tout temps, sans préavis. Les placements dans les FNB ne sont pas garantis; leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur est susceptible de ne pas se répéter.

À propos de Fonds Dynamique

Fonds Dynamique est une division de Gestion d'actifs 1832 S.E.C. (la « société de gestion »), qui offre une vaste gamme de produits et de services en gestion de patrimoine, notamment des fonds communs, des FNB gérés activement et des solutions de placement pour le compte d'institutions et de particuliers ainsi que dans le cadre de programmes d'actifs gérés. Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est une société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par la Banque Scotia. ^{MD} Fonds Dynamique est une marque déposée de son propriétaire, utilisée sous licence.

Site Web : www.dynamique.ca | **Twitter :** @DynamicFunds | **LinkedIn :**
<https://www.linkedin.com/company/dynamic-funds/>

PERSONNE-RESSOURCE :

Médias :

Alex Mathias

Communications, Gestion de patrimoine mondiale, Banque Scotia

alexandra.mathias@scotiabank.com

416-448-7044